

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU CHER

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VALLENAY**

Séance du vendredi 27 mars 2026

Nombre de Conseillers
Afférents au Conseil : 15
Présents : 15
Votants : 15

Date de la convocation :
23 mars 2026

Date d'affichage :
23 mars 2026

Présents : Mesdames Caroline ARTHU, Cathy BATISTE, Romane DEPARDAY, Marina DUPUY, Nadia MARDON, Isabelle MICHARD, Nalia MICHOUX Evelyne MILLEREUX, Messieurs Michel CANTENEUR, Laurent GERMAIN, Cyril JOUNEAU, Julien JOURDAINE, Philippe LEVIEUX, Jean-Michel MARTINAT, Benjamin RONDIER.

Secrétaire de séance : Cyril JOUNEAU

DELIBERATION N° 2026-26

Objet : Désignation d'un délégué représentant le collège des élus et d'un délégué représentant le collège des bénéficiaires au Comité National d'Action Sociale (CNAS)

Le Maire ayant exposé,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

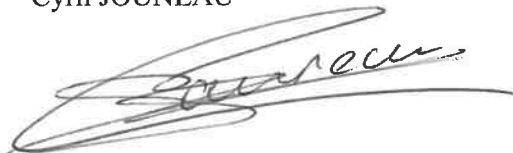
Considérant que la commune de Vallenay est membre du Comité National d'Action Sociale (CNAS), Conformément au règlement de fonctionnement du Comité National d'Action Sociale (CNAS), chaque collectivité adhérente doit désigner un délégué représentant le collège des élus et désigner un délégué représentant le collège des bénéficiaires. Il est rappelé que la durée du mandat des délégués locaux est calquée sur celle des conseillers municipaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés :

- Désigne Madame Evelyne MILLEREUX comme déléguée représentant le collège des élus au Comité National d'Action Sociale (CNAS).
- Désigne Madame Charlotte GAUCHER comme déléguée représentant le collège des bénéficiaires au Comité National d'Action Sociale (CNAS).

Pour extrait certifié conforme,
Vallenay, le 27 mars 2026

Le secrétaire de séance
Cyril JOUNEAU



Le Maire,
Marina DUPUY

